

La Fnaqpa lance une nouvelle formation courte d'agent de service en Ehpad

Publié le 26/01/21 - 16h45

Une formation d'agent de service et d'aide à la vie quotidienne a été lancée le 18 janvier. Elle est directement inspirée du référentiel métier d'agent de service médico-social créé cet été. Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa, précise l'initiative.

Début novembre, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, appelait au recrutement urgent et massif pour les services et établissements du grand âge de personnes avec son plan Un métier pour tous (lire notre [article](#)). Le dispositif a été acté par [circulaire](#) interministérielle préconisant la mobilisation rapide du service public de l'emploi et de l'ensemble des acteurs concernés. Depuis, les initiatives se sont multipliées (lire aussi nos articles [ici](#) et [là](#)). Dernière en vue, cette fois c'est la Fnaqpa qui annonce avoir lancé le 18 janvier une formation d'agent de service et d'aide à la vie quotidienne des Ehpad *via* son département Geronfor. Et cela dans un contexte de pénurie de soignants et de manque d'attractivité des métiers du grand âge. Pour cette première session de formation en trente jours sont concernés treize professionnels récemment recrutés dans sept établissements associatifs et publics de Haute-Loire. Cette formation a le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. D'autres sessions sont d'ores et déjà en préparation en partenariat avec les ARS dans le Grand-Est et en Nouvelle-Aquitaine.

Une refonte des métiers

Le dispositif imaginé par la Fnaqpa a émergé en pleine crise Covid-19 mais le projet était dans les cartons de longue date, souligne à *Hospimedia*, Didier Sapy, directeur de la fédération, "*pour pallier entre autres choses les pénuries en ressources humaines du secteur très rapidement. À défaut de pouvoir vite former des aides-soignants nous avons imaginé outiller des agents spécialisés avec les compétences de bases attendues dans le secteur pour travailler avec les soignants*", explique-t-il (lire l'encadré des objectifs).

En ce début d'année, l'Ehpad Saint-Jacques de Grenade (Haute-Garonne) avec l'appui de l'ARS Occitanie a aussi conçu — de son côté en 22 jours — une formation d'assistant aux soins et à l'hébergement en Ehpad proche de celle de Geronfor même si leurs noms diffèrent. Les deux formations s'inscrivent dans un parcours de formation permettant d'acquérir un socle de compétences et de connaissances nécessaires pour répondre au quotidien aux besoins spécifiques d'âgés. "*Il ne s'agit pas d'un métier intermédiaire à celui d'aide-soignant ou d'un nouveau métier en soi*", insiste Didier Sapy. Le financement de ces agents ne relève pas des sections soins. La formation développée par Geronfor s'appuie sur le référentiel métier d'agent de service médico-social, titre professionnel créé par [arrêté](#) du 10 juillet 2020.

En attente de coordination

"Si certains salariés d'Ehpad ont pu être embauchés au hasard de la crise dans nos établissements, nous ne souhaitons pas qu'ils y restent par hasard, d'où l'importance de leur apporter une formation leur permettant de construire leur futur parcours professionnel", ajoute Didier Sapy. Par ailleurs, en 2019, le Synerpa, en partenariat avec Pôle emploi, la Croix-Rouge et le groupement d'établissements Greta, a de son côté lancé ses premières sessions de formation d'accompagnant en gérontologie en trois mois s'inscrivant comme un premier palier de la

formation d'aide-soignant contrairement aux formations d'agent.

Aujourd'hui, la Fnaqpa attend *"la mise en place par les pouvoirs publics d'un dispositif national, notamment sur les questions de financement, pour répondre aux enjeux de ressources humaines immédiats du secteur et les inscrire dans une perspective d'attractivité et de qualité à plus long terme"*.

Les objectifs de la formation Geronfor :

- fidéliser des professionnels ayant intégré récemment les Ehpad dans le cadre de la crise sanitaire, en leur apportant des connaissances et des compétences qui leur permettront de s'inscrire ensuite dans un parcours de formation vers les métiers d'aides-soignants ou d'accompagnants éducatifs et sociaux ;
- valoriser ces professionnels en leur délivrant un passeport de développement des compétences ;
- attirer de nouveaux professionnels, demandeurs d'emploi ou en reconversion de secteurs en tension économique tels que la restauration, l'hôtellerie ou le tourisme, désireux de se tourner vers des métiers d'aide et d'accompagnement porteurs de sens ;
- soulager et seconder les professionnels soignants des Ehpad pour leur permettre d'accomplir dans les meilleures conditions leur mission quotidienne ;
- garantir aux établissements employeurs l'acquisition des compétences indispensables pour une prestation de qualité due aux personnes âgées accompagnées.

Lydie Watremetz